

Approbation du classement pour le recrutement d'un professeur des universités

Le conseil d'institut,

*Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L713-9 ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts de l'IAE Bretagne Sud ;*

Considérant que la campagne d'emploi 2026, approuvée par les instances compétentes de l'Université Bretagne Sud, prévoyait le recrutement d'un professeur des universités ;

Considérant les travaux du comité de sélection réuni le 12 mai 2026, sous la présidence de Madame Yolande PIRIS, ayant établi le classement suivant :

- Rang n° 1 : Madame Bénédicte BERTHE ;
- Rang n° 2 : Madame Bénédicte ROULAND.

Après en avoir délibéré,

Article unique : Le Conseil d'institut en comité restreint approuve, à la majorité des suffrages exprimés, le classement proposé par le comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités, tel que présenté ci-dessus.

Documents en annexe : /

Décompte des votes :

	Suffrages exprimés :	5
Membres en exercice : 5	Pour :	5
Membres présents : 5	Contre :	0
Membres représentés : 0	Abstentions :	0

La directrice de l'IAE Bretagne Sud
Yolande PIRIS

